

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

2006 belle et riche année

L'heure des comptes a sonné. D'un point de vue financier et administratif. Outre un boni de plus 5 millions, relevons que durant cette année la commune a acquis la parcelle Actaris. Revue des dix événements clé.



La fréquentation du minigolf a plus que doublé en une année



Edité par l'Administration municipale

Comité de rédaction : M. Georges ZUFFEREY M. Jean-Claude STEVAN Mme Annette GIRARDOT Mme Malory MEX M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact : Tél. 022 306 06 22 Fax 022 306 06 21 e-mail: culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier CP 520 - 1214 Vernier tél. 022 306 06 06 Fax 022 303 06 60 Site Internet: www.vernier.ch

Prochain numéro:

Délai rédactionnel : 18 juin 2007 Parution: 11 juillet 2007

Journal tiré à 16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG, sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire

> Dossier du mois > Autorités



2006: belle et riche année

Les comptes se sont bouclés avec un boni de plus de 5 millions. Les charges se sont élevées à 76,874 millions tandis que les revenus ont rapporté 82,1 millions de francs.



Dernière séance

Emouvant est sans doute le mot qui résumera le mieux la dernière séance du Conseil municipal de la législature 2003-2007



Un baiser, un vrai

En juillet, le Service de la culture et la Compagnie du Tards présentent une pièce de théâtre en plein air dans le parc de la Maison Chauvet-Lullin.



Le sport dans tous ses états

Dix ans pour son bassin couvert et 4e édition de la journée "Sport pour tous", la piscine du Lignon fait la fête le 16 juin.



P. 31

P. 12

100 ans des scouts

Le 9 juin, les scouts de Vernier vous ont concocté une après-midi d'aventures et de folie... Rendez-vous à 9h30 dans le préau de l'Ecole d'Aïre.



2006: les événements clé

vant de passer en revue les dix événements clé de l'année 2006, voici une synthèse des comptes de fonctionnement.

La question principale était de savoir si la perception 2006 permettrait de diminuer les 11 millions que Vernier doit à l'Etat depuis le bouclement 2005. En effet, les résultats obtenus permettent de ne devoir "plus que" 6 millions à l'Etat. Les comptes se sont bouclés avec un boni de plus de 5 millions. Les charges se sont élevées à 76,874 millions tandis que les revenus ont rapporté 82,1 millions de francs. Pour mémoire, le projet de budget 2006 était équilibré avec un total tant aux charges qu'aux revenus de 74,5 millions.

En résumé, on peut affirmer que la fiscalité fut décevante pour les personnes physiques et extraordinaire pour les personnes morales (ndlr. les entreprises). A ce propos, ce sont les

correctifs d'impôts, correspondant à plus de 5,8 millions, qui ont fait exploser les revenus des personnes morales. Quant au fonds de péréquation (alimenté par le 20% des impôts des personnes morales), il s'est élevé à 7,65 millions (+ 38%).

Voici maintenant une sélection d'événements qui ont marqué l'année 2006:

Les nouveaux votants

Suite au vote des Genevoises et Genevois, le droit de vote à l'échelon communal a été octroyé aux ressortissants étrangers âgés de 18 ans ou plus et résidant en Suisse depuis au moins huit ans. Afin entre autres d'informer ces nouvelles électrices et nouveaux électeurs de leurs droits, une réception citoyenne s'est tenue le 4 septembre sous un chapiteau dans le préau de l'école des Ranches. Thierry Apothéloz, maire, a accueilli les

participant(e)s. Près de 7500 invitations avaient été envoyées et 700 personnes s'étaient inscrites. Chaque parti a bénéficié de trois minutes pour se présenter, puis chacun a pu aller visiter la mairie en compagnie des autorités à l'issue de la réception animée par la Fanfare municipale.

Sur Vernier, à fin décembre 2005, voici comment se répartissent les 7620 nouveaux votants: 6775 sont originaires d'Europe. Parmi eux, relevons 2245 Portugais (près de 30% des nouveaux votants), 1666 Italiens (près de 22%), 1241 Espagnols (plus de 16%), 460 Français, 3 77 Kosovars. 171 de la République fédérale de Yougoslavie et 119 de Bosnie-Herzegovine. Parmi les Européens, citons encore les Allemands (83) et les Anglais (54). Il y a aussi 72 Turcs, 57 Congolais et 62 Marocains. Voilà pour les plus importantes catégories.



Les nouveaux votants ont été reçu le 4 septembre



Réfection complète du terrain de foot des Avanchets

Le FC Avanchets compte 8 équipes (121 juniors avec licence, 17 juniors sans licence et 38 seniors). Les entraînements et les matchs représentent une utilisation de 19 heures hebdomadaires, sans compter celles pendant lesquelles les habitants de la cité viennent v jouer et les tournois. Le seul terrain disponible n'a pas la dimension suffisante permettant d'homologuer les matchs junior à 7 joueurs. Il mesure 35 mètres sur 60. Pour y remédier, des empiètements ont été réalisés de part et d'autre du terrain de façon à augmenter la largeur initiale de 4 mètres supplémentaires. En outre, le revêtement en stabilisé, réalisé il y a plus de 30 ans, a été remplacé par un revêtement en gazon synthétique moderne d'une génération encore plus récente à celle employée sur le stade de Vernier. De nouveaux projecteurs de 400 Watts dotent le terrain d'une intensité lumineuse satisfaisante et génèrent, par rapport à l'ancienne installation, une forte économie en consommation électrique.

Convention avec la Fédération genevoise de coopération

Depuis de nombreuses années, Vernier collabore avec la Fédération genevoise de coopération (FGC). En avril 2006, les deux partenaires ont signé une convention majeure. Les éléments principaux de ce texte sont les suivants:

- l'engagement de la commune pour le développement est une responsabilité que doivent assumer les habitants et leurs autorités politiques en tant que citoyens du monde;
- les projets de développement pour lesquels la Commune est sollicitée sont examinés soigneusement par la FGC qui en assure également le suivi et qui présente un rapport final à la Commune en temps opportun;
- une somme de 20 000 francs est laissée hors projets FGC pour soutenir des initiatives plus spécifiquement

verniolanes:

■ la commission sociale municipale choisit les projets que la Commune entend soutenir parmi ceux que la FGC lui présente.

Apparition de la grippe aviaire

L'apparition de la grippe aviaire dans notre canton a nécessité la prise de mesures. Le confinement de toutes les volailles a obligé la Commune à moderniser la volière située au parc de l'Etang, laquelle ne correspondait plus aux normes phytosanitaires. Rappelons que l'on y trouve des canards colvert, siffleur, carolin et mandarin, mais aussi des cygnes noirs d'Australie, des oies du Nil et de Guinée, des poules naines allemandes, des paons, etc. lesquels se baladent habituellement en semi-liberté. Une nouvelle cage a donc été réalisée par les services communaux.

Achat d'Actaris

Parmi les principaux investissements réalisés en 2006, il faut citer l'achat de la parcelle Actaris pour un coût de 2,3 millions de francs.

Le crédit a été voté le 27 juin 2006. L'idée qui prévaut est d'y édifier à terme une salle de spectacle digne de ce nom. Il reste encore à présenter un crédit de construction et à définir un concept précis pour la future salle, située derrière le quartier des Libellules, à deux pas des Services Industriels de Genève et des futurs immeubles de logements que Implenia (ex-Zschokke) va prochainement construire sur sa parcelle.

Nouveaux habitants

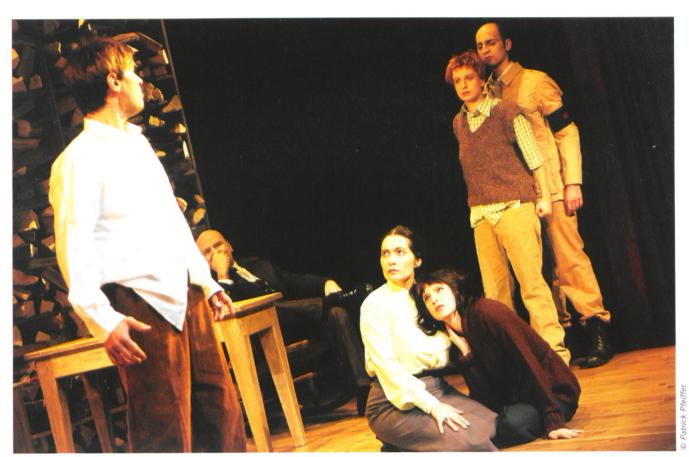
Vernier-Village s'est fortement développé. En 2006, 128 appartements ont été achevés et mis en location au chemin de Sales. Les huit immeubles en question ont été édifiés pour le compte de la Caisse de pensions de Firmenich. Deux tiers des logements sont en loyer libre, un tiers sont des logements subventionnés avec le statut HM (immeuble à catégorie mixte où l'aide varie en fonction des revenus des locataires). Il s'agit d'appartements de 3 à 6 pièces, avec une majorité de 5 et 6 pièces.

De l'autre côté du village, dans le quartier du Canada, la construction de villas s'est poursuivie. Un ensemble de 54 villas y sont sorties de terre. Les premières remises de clé sont intervenues dès l'automne 2006.



Parmi les principaux investissements 2006 l'achat de la parcelle Actaris





Le Théâtre Bienne Soleure a présenté "Guillaume Tell" à la salle des fêtes du Lignon

Explosion du vandalisme

L'année 2006 a vu les actes de vandalisme explosé de près de 58%. Il y a eu pour près de 95 000 francs de dégâts, uniquement sur les bâtiments de la commune, non compris les bris de glaces qui eux sont pris en charge par les assurances. La Commune dépose systématiquement plainte pénale pour touT graffiti, ainsi que pour toute atteinte à la propriété, dégâts ou vandalisme. Parmi les sites victimes de tels actes, citons les WC du parc Chauvet-Lullin, les stores de l'école de Balexert, les éclairages publics, diverses vitres dans les abribus, etc.

Succès du minigolf

Inauguré voici trois ans, l'unique minigolf du canton attire de plus en plus de monde. Le nombre de parcours effectués est en constante progression. Le Service des sports a enregistré 5698 entrées, soit 3229 enfants et 2469 adultes (contre 2728

en 2005). Cela signifie une augmentation de 109%. Situé à côté du bassin couvert du Lignon, mais doté d'une entrée autonome, le minigolf est doté d'une piste en béton d'une épaisseur de 15 cm en un seul bloc. Il possède 18 pistes d'une longueur de 6,25 mètres. L'objectif à terme de la commune est d'obtenir la vente de 10 000 parcours par an.

Projet EVE SIG-Vernier

Le 27 juin 2006, le Conseil municipal acceptait à l'unanimité le projet d'ouverture d'une nouvelle institution de la petite enfance en collaboration avec les SIG. Le chantier a débuté à la mi-juin par la déconstruction du bâtiment établi sur la parcelle qui accueillera la future crèche.

La construction même du nouveau bâtiment a commencé début août 2006. La cérémonie de la pose de la première pierre s'est déroulée le 11 octobre en présence des autorités et du comité de direction des SIG.

L'ouverture de cet espace, qui accueillera plus d'une centaine d'enfant, est prévue pour la rentrée scolaire à fin août 2007.

Accueil du Théâtre Bienne Soleure

Dans le cadre de ses représentations annuelles d'opéra, la commune a accueilli en mai pour la première fois le Théâtre Bienne Soleure qui a présenté, en première Suisse, "Guillaume Tell" de André Ernest Modeste Grétry. Cet opéra était placé sous la direction musicale de Franco Trinca, dans une mise en scène de Mariame Clément avec la participation du Choeur du Théâtre Bienne Soleure et de l'Orchestre symphonique de Bienne. Le Théâtre Bienne Soleure, renommé outre-Sarine, produit plusieurs oeuvres lyriques chaque année en privilégiant l'engagement de jeunes solistes professionnels.

S.G.



Conseil municipal > séance du 15 mai 2007

Les adieux du plus populaire des facteurs

Quelque 23 ans après sa première élection, Ernest Greiner se retire de la vie politique verniolane. A l'occasion de la dernière séance de la législature, le facteur du Lignon s'est adressé à ses collègues.



Ernest Greiner se retire après 23 ans de Conseil municipal

Emouvant est sans doute le mot qui résumera le mieux la dernière séance du Conseil municipal de la législature 2003-2007. D'abord en raison du départ volontaire de certains élus qui ne se sont pas représentés aux dernières élections. Ensuite pour ceux qui, à l'inverse, souhaitaient gagner un nouveau mandat et qui n'ont pas été choisis par les électeurs de Vernier. Principale victime, le groupe radical qui participe ce soir à son ultime session avant au moins quatre ans. Les urnes sont impitoyables.

De fait, en ouvrant les débats, la présidente Montserrat Belmonte saisit l'opportunité de cette dernière séance de la législature pour remercier toutes celles et ceux qui ont veillé à la bonne marche des affaires du conseil municipal. Elle offre même de jolis cadeaux au secrétaire général, à son son assistante, ainsi que l'huissier, tous trois fidèles au poste et ô combien utiles - lors de chaque séance.

Une séance mémorable

Quoi qu'il en soit, cette soirée d'adieux restera dans les mémoires. Dans un courrier lu par la présidente, le populaire Ernest Greiner profite lui aussi de l'occasion de cette dernière pour remercier à son tour son entourage et effectuer sa mise au point. Il convient ici de se souvenir que l'élu avait été évincé de l'association radicale verniolane, pour de sombres et curieuses raisons de politique interne, quelques mois après son élection au printemps 2003. Du coup, s'il avait pu poursuivre son mandat de

conseiller municipal, devenant au passage un membre hors parti, il n'a plus eu la possibilité de travailler en commissions. Voici son témoignage sur cette affaire:

"Je ne quitterai pas mon siège avant de dire deux mots sur cette maudite affaire radicale à Vernier. Oui, à Vernier, la population m'a toujours très bien élu, au contraire de quelquesuns qui auraient voulu l'être. Vous savez tous que j'ai profondément regretté d'avoir été exclu des commissions, car j'aime participer à la vie communale. Je me souviens encore très bien lorsqu'il y a quelques années deux dissidents socialistes étaient exclus de leur parti, la droite leur avait offert des sièges en commission. Je me rappelle que des élus, qui à l'époque ont travaillé d'arrache-pied pour arriver à cette solution, sont restés muets dans mon cas cette fois-ci. Si quelques radicaux ont mené un front contre moi dans la section de Vernier, et je précise qu'à Vernier cela se résume à une phrase: tout mais pas Greiner! Le tout veut dire même accepter une majorité de gauche au Conseil administratif. Cette tactique entourée de méchancetés envers moi, peut vite se retourner contre ses pro-



pres auteurs. On a vu les résultats aux

élections... Heureusement, il y avait,

et je le relève avec plaisir, une excel-

lente collaboration avec le Conseil

administratif en place qui a toujours

cru et su reconnaître mes capacités,

ma loyauté et ma crédibilité dans nos

relations surtout au niveau du loge-

La lecture achevée, à une écrasante

ment. Merci à vous trois. (...)"

majorité, les futurs ex-collègues d'Ernest Greiner applaudissent. Les seuls qui s'abstiennent sont assis à sa gauche. Tout comme lui, mais de manière bien involontaire, ils ne siégeront plus non plus au conseil municipal lors de la prochaine législature.

Didier Tischler

Balexert s'agrandira sous conditions

La commission de l'environnement et de l'aménagement du territoire rendait ce soir son rapport. Ce dernier préconise l'acceptation du préavis concernant l'extension du centre commercial de Balexert. Les débats s'ouvrent, ils seront vifs. "Ce projet d'extension est inacceptable, s'exclame d'emblée une élue d'A gauche toute. Nous ne devons pas mettre à disposition d'une société privée un espace public. De plus, cet agrandissement va inévitablement augmenter les nuisances dans le quartier!" Pour l'entente, le sentiment est contraire. "Balexert joue aussi un rôle social, argumente un conseiller municipal radical. De plus, si cela peut éviter aussi aux gens d'aller faire leurs courses en France, tant mieux."

Les socialistes et les verts annoncent d'une presque même voix qu'ils refuseront ce projet. Cette position fait alors bondir un élu de l'UDC. "Votre attitude est absurde, s'exclame-t-il. Comment pouvez-vous l'approuver en commission et la refuser maintenant? De plus, je vous rappelle que nous avons accepté, suite à vos propositions, d'ajouter des amendements qui semblaient satisfaire tout le monde." "Ces amendements ont été ajoutés

pour atténuer le mal, répond-on à gauche. Nous pensons que ce conseil va hélas donner un préavis favorable à cette extension". Un sage libéral tente de calmer la tempête: "Je relève d'abord que le travail effectué en commission est excellent, tempère-t-il. Cela étant, si nous parvenons à ce bon travail à ce niveau pour qu'ensuite celui-ci se dégrade au municipal, notre image vis à vis des Verniolans en prendra un coup. Soyons crédibles. J'ajoute enfin que si nous donnons un préavis défavorable à cette extension, cela ne changera rien puisque elle aura lieu de toute manière!"

Ces paroles ont le don d'apaiser l'assistance. Par 17 oui, 14 non et une abstention, les élus acceptent finalement de donner un préavis favorable à l'agrandissement de Balexert. Seules "conditions", le Conseil municipal devra s'assurer d'un suivi sérieux de l'étude d'impact liés aux problèmes de transports, aux nuisances sonores et au développement durable. Le CM devra également développer un partenariat avec les communes concernées afin d'aborder les aspects sociaux et d'aménagement du projet.

D.T.

En bref

- Les élus ont accepté à la majorité la résolution R 240B - 07.05 relative à l'évaluation de l'Observatoire verniolan du développement durable.
- Les mêmes élus ont accepté à la majorité les DA 400 - 07.04 et 401 - 07.04 relatives respectivement aux comptes de fonctionnement et des investissement 2006. ainsi qu'aux dépassements de crédit de fonctionnement 2006.
- Le conseil municipal a également accepté à la majorité l'octroi d'un droit d'emprunt exceptionnel pour le remboursement à l'Etat de Genève du solde du bouclement budgétaire 2005.
- A l'unanimité, les élus ont également approuvé les comptes 2006 de la Fondation communale Vernier Signal et ceux de la Fondation des maisons communales de Vernier. Ils ont aussi accepté la recapitalisation de la même fonda-
- La motion M 384 A 07.05 relative au mentorat a été acceptée à l'unanimité, tout comme la motion M 355 A - 07.05, intitulée Ouvriers polyvalents.
- Les élus ont également voté un crédit de CHF 195'000 - pour l'acquisition d'un camion.

Prochaine séance

Le 26 juin à 20h30.

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet: www.vernier.ch



Conseil administratif > Agglomération franco-valdo-genevoise

Le Projet en phase décisive

La métropole de Genève s'étend aujourd'hui au-delà des frontières nationales, dans un bassin de vie situé autour du lac Léman, entre les Alpes et le Jura. Les collectivités territoriales se sont réunies autour d'un projet d'agglomération transfrontalier afin de promouvoir et de développer notre espace de vie en commun.

A cet effet, les autorités genevoises, vaudoises et françaises mènent, depuis de nombreux mois, une réflexion approfondie sur l'avenir de la région. Cette étude porte sur l'ensemble des domaines de la vie quotidienne, à savoir: l'urbanisation, la mobilité, l'environnement mais aussi la santé, le logement, la formation, l'économie et la culture.

Le Projet d'agglomération francovaldo-genevois entre dans une phase décisive : en effet, le projet doit être déposé d'ici la fin de l'année auprès de la Confédération helvétique et de l'Etat français. Pour permettre à chacun, élus et société civile, de participer à l'élaboration de ce qui sera l'agglomération de demain, une série de rencontres ont été fixées.

Les acteurs et partenaires du Projet d'agglomération sont engagés depuis plus de deux ans dans une démarche d'aménagement concerté du territoire à l'échelle transfrontalière. Ils dessinent ensemble les formes de l'agglomération et définissent des stratégies communes portant sur les huit thématiques abordées par le Projet : urbanisation, mobilité, logement, économie, environnement, culture, formation et santé.

Après l'envoi d'un Avant-projet à la Confédération helvétique le 9 février, l'objectif de l'année 2007 est d'élaborer un document comprenant un schéma d'agglomération, des pistes d'action pour les politiques de services et la Coopération métropolitaine et une charte d'engagement entre les partenaires. Ce document sera transmis à la Confédération suisse et à l'Etat français fin décembre 2007. Il concrétisera l'engagement des partenaires sur le long terme et permettra de déposer la candidature de l'agglomération au financement du fonds d'infrastructures helvétiques.

Dès 2008, les acteurs et partenaires poursuivront activement la construction de cet espace de vie commun. Le cadre de la réflexion peut être résumé de la manière suivante :

- Le Projet d'agglomération organise le territoire de trois points de vue : l'urbanisation (espaces nécessaires aux logements, aux activités économiques et aux équipements) ; la mobilité (transports publics et individuels, mobilité douce) ; l'environnement (paysages, ressources, risques et nuisances).
- Il permet aussi la définition en commun de stratégies fixées par les politiques publiques des huit thématiques, stratégies qui influent sur la planification territoriale en fixant des objectifs à poursuivre et en créant les conditions-cadre nécessaires.

La participation : déterminante pour la réussite du Projet

La dimension participative du Projet d'agglomération est une attente forte pour le partenariat franco-valdo-genevois et une des principales exigences de la Confédération suisse.



> Autorités

Les membres du Comité de pilotage politique du Projet d'agglomération ont proposé un planning adapté permettant d'impliquer les élus et les représentants de la société civile dans l'élaboration du Projet.

Une première série de séances d'information a eu lieu fin avril. Les co-Présidents du Projet d'agglomération, Monsieur Robert Cramer, Conseiller d'Etat de la République et canton de Genève, et Monsieur Bernard Gaud, Président de l'Association régionale de coopération du genevois (ARC), ainsi que, pour le Canton de Vaud, Monsieur Pierre-André Romanens. Président du Conseil régional du District de Nyon, et Monsieur Gérald Cretegny, membre de ce même Conseil, sont allés à la rencontre des élus et des représentants de la société civile. Après leur avoir présenté un point de situation de la démarche en cours, ils leur ont proposé un travail partenarial pour 2007. Ce travail se traduit par la tenue de plusieurs rencontres ; la prochaine aura lieu :

■ le 14 juin 2007 : forum des représentants de la société civile transfrontalière.

Cette démarche de participation doit permettre une collaboration avec tous les acteurs du territoire, afin de bâtir ensemble l'agglomération durable de demain.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Madame Nicole Surchat-Vial. Cheffe de Projet (Suisse, Etat de Genève), Projet d'agglomération, 022 327 49 70 ou 079 463 07 56

Monsieur Frédéric Bessat, Chef de Projet (France), Projet d'agglomération 0033 450 04 54 08



Communications

Fondation Vernier-Signal

Le Conseil administratif reçoit Jean-Luc Steinmann, de l'Aéroport international de Genève (AIG), qui vient faire signer la convention d'indemnisation par l'AIG des travaux d'insonorisation des bâtiments de la Fondation.

Conseil administratif

Les deux conseillers administratifs élus, à savoir Thierry Apothéloz et Yvan Rochat, se répartissent provisoirement les dicastères de la manière suivante :

- Thierry Apothéloz: Action sociale et solidarités; Petite enfance; Jeunesse, emploi et vie sociale; Voirie & Cimetière; Espaces verts; Récupération; Equipements; Finances; Administration - Personnel; Informatique; Culture et information, Bibliothèques; Sécurité.

- M. Yvan Rochat: Aménagement du territoire; Transports et circulation; Bâtiments; Energies; Projets; Locations; Génie civil; Sports; Etat civil.

Collège Nicolas-Bouvier

Le Conseil administratif donne son accord d'attribuer un prix de la commune de Vernier récompensant l'élève qui s'est particulièrement distingué au cours de l'année scolaire en matière d'animation.

Papier d'identité

Le Conseil administratif est informé qu'une enquête a été effectuée par un journal de consommateurs sur la qualité et la rapidité des réponses fournies en matière de renseignements sur les documents d'identité. Vernier arrive en troisième position.

Bâtiments provisoires du Bois-des-Frères

Tous les sinistrés du 22 avril 2007 ont pu être relogés, soit par leur employeur, soit dans des locaux disponibles des bâtiments de l'Association de logements temporaires du Boisdes-Frères.



Trois Verniolans récompensés pour leurs écrits

C'est suffisamment rare pour être relevé. Pour la première fois depuis son lancement en 1983, le Prix littéraire de la commune de Vernier a vu trois jeunes Verniolans remporter un prix. Et pas n'importe lesquels. Dans la catégorie "A" des 16-20 ans, en prose, Anna Artamonova a gagné le premier prix avec son texte "Werewolf" et au passage la somme de mille francs. En catégorie "B", 21-25 ans, Guy Chevalley a également remporté le premier prix et 1000 francs également avec "Le Goût du vice". Enfin, en poésie catégorie "A", et bien qu'étant deuxième ex aequo (aucun premier sur ce coup-là), Igor Varidel a remporté cinq cents francs grâce à ses textes baptisés "Saisons".

Afin de faire mieux connaissance avec ces trois lauréats, le soussigné leur a envoyé un courriel avec six questions. Une démarche écrite d'autant plus logique lorsque l'on s'entretient avec un auteur, fut-il en herbe. Les questions étaient donc les suivantes: 1. Qu'est-ce qui vous a poussé à participer au concours? 2. Que représente le fait d'avoir gagné? 3. Pensez-vous faire de l'écriture votre profession? 4. Qu'allez-vous faire du prix que vous avez remporté? 5. Quels sont vos auteurs préférés? 6. Quel âge avez-vous et que faites-vous dans la vie? Il est bien évident que les réponses sont reproduites intégralement sans que le journaliste ne se soit permis de déplacer ne serait-ce qu'une virgule.



La remise des prix a eu lieu le 5 mai dernier dans le cadre du Salon du livre à Palexpo

Photos © Frank Mentha





Anna Artamonova

- "1. Une amie m'a mis au défi d'y participer. Sans elle, je n'aurais jamais osé y prendre part.
- 2. Cela me fait extrêmement plaisir, c'est la première fois que je soumets un de mes textes à un jury, et ça m'a permis d'avoir un avis de professionnel au sujet de ce que j'écris.
- 3. En faire ma profession tiendrait de l'utopie! L'économie du livre est actuellement très fleurissante et en même temps très éphémère, les nouveaux auteurs sont de vraies étoiles filantes, ils apparaissent un jour sur le devant de la scène, et le lendemain, ils n'y figurent plus. Je ne fonde pas tous mes espoirs là-dessus, mais ce serait beau.
- 4. Sincèrement, pour l'instant je l'ignore.
- 5. Fynn, Baudelaire, Maupassant, Stephen King et bien d'autres. 6. J'ai 17 ans et je suis au Collège, actuellement en deuxième année."



Guy Chevalley

- "1. Mon ego. Je pense que c'est un désir de reconnaissance. 2. Quelques instants de joie pure, précieuse, et nerveuse, mais aussi éphémère.
- 3. Oui, si la profession y consent.
- 4. Honnêtement, je ne sais pas.
- 5. J'apprécie Sagan, Genet, Nothomb, Racine et Souchon.
- 6. J'ai 22 ans, et j'attends la suite des événements. Accessoirement il m'arrive de jouer à l'étudiant en lettres."



Igor Varidel

- "1. Ce n'est pas un fait quelconque qui m'a encouragé à participer à ce concours, mais bien une personne: mon enseignante de français de première et deuxième année du collège qui, un matin, a déposé sur mon bureau le fascicule d'inscription. J'avais aussi bien sûr le désir que l'on juge mes textes afin d'obtenir un avis extérieur quant à leur qualité.
- 2. Malheureusement je n'ai pas gagné... Cependant je suis très heureux d'avoir été remarqué par les jurés qui m'on décerné le second prix. Je considère que cette distinction, avant d'être une récompense, est un encouragement.
- 3. Hoooo, comme vous y allez! D'abord je crois que ce n'est vraiment pas un métier que l'on choisit : c'est le métier qui vous choisit, comme dans toute profession artistique. J'entends par là qu'avec les plus belles et fermes intentions qui soient, aujourd'hui il est devenu impossible de se déclarer poète ou peintre ou chanteur si l'on ne récolte pas auparavant l'approbation du public et si l'on ne correspond pas à ses aspirations profondes. On est écrivain si l'on a du succès. Sinon on est plein d'espoir.
- 4. Ha...heu... je l'ai déjà consumé lors d'un récent et magnifique voyage: une romance romantique en Rome antique.
- 5. Rimbaud sans hésiter, puis Pablo Neruda, Paul Eluard René Char...Alain Souchon.
- 6. J'ai 18 ans, je suis étudiant en troisième année du collège Voltaire en option art visuel. Je fais aussi du chant et de la guitare dans un groupe de rock."

Les textes des trois lauréats verniolans, ainsi que ceux des autres auteurs récompensés, sont publiés aux Editions de l'Emeraude. Ce livre, qui regorge de pépites, est disponible dans les bibliothèques communales et peut être commandé au Service culturel de Vernier. Vous en conseiller la lecture relève de l'euphémisme.

Didier Tischler



Sommaire > Dossier du mois > Autorités > Services communaux > Partis politiques > Vie associative

Piscine du Lignon

Horaire 9h30-20h00 Ouverture à 11h00 tous les lundis

Cours d'aquagym

du 27 juin au 29 août 2007 mercredi de 18h30 à 19h05 9 leçons de 35 minutes, adulte: CHF 81.--, AVS/AI: CHF 72.-- . Paiements et inscriptions à la caisse de la piscine. Aucun remboursement ni remplacement.

Plongée

Des cours, baptêmes, stages sont organisés jusqu'à fin août. Renseignements et inscriptions : Service des sports, route du Boisdes-Frères 30, 1219 Le Lignon, Tél. 022 306 07 70 (le matin).

Promotions des écoles

Vendredi 29 juin 2007, dans le préau de l'école des Ranches à Vernier village.

Dès 18h30 cortège dans la rue du Village. 21h30, animation musicale par Jukebox Heroes. Jeux, carrousels, stands de restauration et buyettes.

Récupération

Déchets encombrants: 3 juillet Déchets métalliques : 5 juillet. Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés : PET lundi, mercredi, vendredi PAPIER lundi, mercredi, vendredi VERRE jeudi, ORGANIQUES mardi

■ Renseignements : Centre d'entretien 022 306 07 00.

Bons baisers de Vernier

Comme à l'accoutumée tous les deux ans durant le mois de juillet, le Service de la culture de Vernier et la Compagnie du Tards présentent une pièce de théâtre en plein air dans le magnifique parc de la Maison Chauvet-Lullin. À l'honneur cette année " Un baiser, un vrai " une pièce de l'anglais Chris Chibnall, drôle et émouvante.

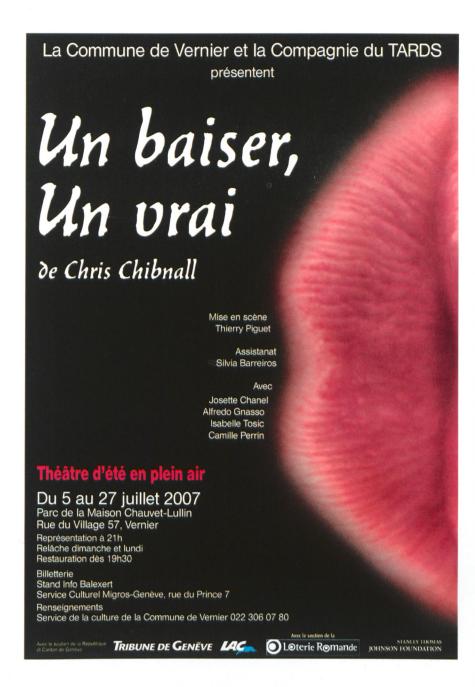
Ilyria Pfyffer

L'argument est limpide : Deux histoires d'amour s'entrelacent et se répondent dans une nuit d'été. Un premier couple Clotilde et Jacques, la soixantaine, se sont rencontrés par hasard et ce fût le coup de foudre. Ils ne se sont plus jamais quittés. Et lors de cette nuit, ils jouent au jeu des guestions-réponses, ils ont envie de tout savoir l'un sur l'autre, de ne plus rien se cacher, de sortir de leurs secrets, de se mettre à nu...dans une douce complicité. Lucas et Séverine, 20 ans et quelque, jouent de même, mais les questions sont empruntées. les réponses encore évasives. Ils ne se dévoilent pas. Malgré tout, Lucas ose enfin déclarer son envie de vivre avec Séverine. Ils se sont rencontrés lors d'une soirée chez un ami commun, ils ont décidé de franchir le pas, de marcher ensemble un bout de chemin, en espérant qu'il soit long. Le jeu de l'amour l'emporte sur celui du hasard. Un seul temps, deux histoires.

Admirablement mise en scène par Thierry Piguet, la pièce suinte le désir, vivace et persistant, qui fait fi de l'âge et des convenances. Pour chanter ce désir, l'auteur a placé dans la bouche du vieux couple, des mots que n'osent encore se dire les adolescents. "Quand on aime, le désir ne s'éteint pas " disait Aragon. C'est ce désir-là qui anime Jacques et Clotilde. On dit que les jeunes ont peur de l'avenir, qu'ils n'osent entreprendre par crainte de faire les mauvais choix, de répéter les échecs amoureux. Comment fait donc ce couple vieillissant, pour parler encore de vie et de bonheur? Qu'est ce qui les rend si palpitants d'espoir, si intensément vivants ? Peut-être le goût de leur vie ensemble, qu'ils ont mordue à pleines dents, en se frottant à une dure réalité, sans rien perdre de leurs rêves.

Cette pièce, écrite avec délicatesse, poésie et teintée d'humour, est d'une grande richesse de sentiments humains. C'est un hymne au couple, à la vie, au désir. Elle écorne aussi joliment les tabous, souvent dans un grand éclat de rire. Le temps n'use ni le désir, ni la tendresse, la vie vaut la peine d'être vécue! Voilà le splendide message d'espoir de cette pièce.





" Un baiser, un vrai " est une oeuvre forte et attachante qui parle d'amour, de désir, du vieillissement, de la vie comme elle vient, sans mode d'emploi. "

Stephan Meldegg

Cette pièce est forte comme une tragédie, enlevée comme une comédie, belle comme la vie.

Informations pratiques

Du 5 au 27 juillet à 21h Rue du Village 57 à Vernier Relâche dimanche et lundi Restauration dès 19h30

Billetterie Stand Info Balexert et Service Culturel Migros-Genève Tarifs CHF 28.-, AVS CHF 24.prix jeunes CHF 12.-, carte 20 ans/20 francs CHF 10.-

Renseignements Service de la culture 022 306 07 80.

BeneVernier

Le plaisir de partager, vous connaissez?

Le groupe de bénévoles de Vernier offre les service suivants :

Transport

Accompagner des personnes à divers rendez-vous (médecin. dentiste, physio, ergo, pédicure...) Participation CHF 5.-.

Accompagnement

Sortir de leur solitude les personnes ayant besoin d'aide grâce à des visites, de la conversation, de la lecture, des promenades...

Repas aînés

Partager le repas et sa préparation deux jeudis par mois à la maison de quartier de Vernier-Village plutôt que de manger seul(e). Participation CHF 13.-.

Coups de main

Effectuer de petites réparations ou dépannage (installer une lampe, déplacer un meuble...).

Inscriptions et renseignements

Permanence rue du Village 22, 1214 vernier Tél. 022 341 30 40 Lundi de 14h à 16h. Jeudi de 9h à 11h.





Les bambins des Avanchets retrouvent leur atelier

Depuis avril 1983, la crèche des Avanchets proposait un projet pédagogique intitulé "accueil de groupes verticaux". En clair, la crèche était fréquentée toute la journée par vingthuit enfants répartis en quatre groupes de sept, âgés de 3 mois à 4 ans et vivant ensemble dans une sorte de petit appartement. Après plusieurs années de succès, ce projet a toutefois été suspendu.

Durant cette interruption de deux ans,

il est apparu évident que cet espace d'activités ponctuelles manquait. En collaboration avec Ruth Oberson, responsable du service de la petite enfance, et grâce au soutien du Conseil administratif, il revit enfin. Il n'est de fait pas inutile de rappeler comment fonctionne concrètement ce projet.

Une fois formé, le petit groupe structuré existe comme un repère géographique et affectif. C'est là que l'enfant vit et réalise des acquisitions. Il s'y sent bien et en sécurité. Mais au vu du peu de disponibilité du professionnel, travaillant seul sur le groupe, il est difficile pour ce dernier de gérer une animation quotidienne. D'où l'importance de pouvoir offrir aux enfants cet espace "atelier". Il est en effet essentiel que des enfants de même âge puissent se retrouver ensemble, en petits groupes, autour d'une activité





spécifiquement préparée et animée en fonction de leur stade de développement.

reste dans la pièce de référence (l'ap-

Favoriser les contacts

partement), de profiter d'une intimité qui favorise un contact plus particulier, entre les enfants et le professionnel par le biais dans d'une animation précise ou un moment d'échanges (massage, histoire adaptée, etc.). L'atelier est un espace de rencontre qui se vit sur la "place centrale" de la crèche, point de nombreuses animations telles que: anniversaires, fêtes, repas en commun. Pouvant durer de 20 minutes à une journée en fonction du projet prévu, il se vit, entre enfants du même âge (3 ateliers: 15 à 24 mois, 24 à 36 mois, 3-4 ans). Sa préparation et son animation sont sous la responsabilité d'une éducatrice engagée à ce titre uniquement et qui n'a donc pas de groupe attitré et est entièrement disponible pour cette activité. Un large temps de préparation est indispensable pour des animations de qualité qui touchent les domaines suivants: langage; créativité et expression; expérimentation, stimulation des sens; activités cognitives; motricité fine, motricité globale, psychomotricité et enfin ouverture vers le quartier, la culture, la différence, la nature, l'ouverture au monde selon l'âge.

Un lien avec chaque enfant

Toutes ces activités se construisent autour d'un thème et comportent pour chacune des objectifs précis. Elles se déroulent en trois temps: un moment moteur (gym, psychomotricité, découverte de matériel, etc.); un moment cognitif (langage, découvertes de l'environnement, etc.) et un moment créatif (dessin, décoration, matières à modeler, etc.). Ainsi, les en-



fants participent pleinement à la vie de la crèche, sont en relation avec chacun et partent à la découverte de soi, des autres, puis du monde. Ce dernier comporte une chorale, deux fois par semaine, et offre plein de musique et de couleurs à l'institution. Il propose aussi une rencontre avec notre cuisinière pour des ateliers de préparation de repas. Une visite à Valérie et l'emprunt de livres pour la maison à la bibliothèque des Avanchets et un voyage en minibus pour écouter un spectacle au théâtre font également partie de ce monde. Enfin, les anniversaires sont aussi l'occasion de préparer des surprises pour l'enfant fêté.

De son côté, l'éducatrice de l'atelier s'intègre pour de courts moments dans chacun des groupes. Ceci lui permet de garder un lien avec chaque enfant (particulièrement avec les plus petits), de l'observer au sein du groupe vertical. Elle apporte son soutien au fonctionnement des groupes dans des moments prévus (partage d'un repas avec un groupe, mise en sieste et une histoire avec un autre); bref des petits moments de retrouvailles hors atelier.

Cette expérience devrait permettre l'ouverture vers d'autres projets audelà de nos murs: label petite enfance, projet " intergénérationnel ", projet culturel, spectacle où les enfants seraient acteurs.

F.M.

e-mail: mairie@vernier.ch Internet: www.vernier.ch



Il y a une bibliothèque à deux

pas de chez vous!



Pour les enfants et pour les adultes

CD-Rom Livres-CD Magazines DVD

Documentaires BD

Grands caractères

Prêts et inscription gratuits!

Se munir d'une pièce d'identité pour l'inscription

Bibliothèque des Avanchets

Rue du Grand-Bay 21 (Centre commercial) 1220 Les Avanchets Tél. 022 797 05 55 Bus 9, 29, 52 arrêt Avanchet Bus 10, arrêt Floralies

Bibliothèque de Châtelaine

Albums

Avenue de Châtelaine 83A 1219 Châtelaine Tél. 022 797 16 82 Bus 6, 19, 22, 51 arrêt Henri-Golay

Bibliothèque de Vernier

Romans

Rue du Village 57 1214 Vernier Tél. 022 341 04 91 Bus 6, 19, 52 arrêt Vernier-Village



Lundi : 15h45 - 19h45 Mardi : 14h00 - 18h00 Mercredi : 14h00 - 18h00 Vendredi : 14h00 - 18h00 Samedi : 10h00 - 12h00



Lundi : 14h00 - 18h00 Mardi : 14h00 - 18h00 Mercredi : 09h00 - 12h00 14h00 - 18h00

16h00 - 20h00



Lundi: 14h00 - 18h00

Mardi: 16h00 - 20h00

Mercredi: 09h00 - 12h00

Jeudi: 14h00 - 18h00

Samedi: 10h00 - 12h00



Le sport dans tous ses états

Dix ans pour son bassin couvert et 4e édition de la journée "Sport pour tous", la piscine du Lignon fait la fête le 16 juin.

On ne chôme pas au service des sports de la commune de Vernier. Même si la météo n'est pas de la partie, on ne peut le prévoir, l'été sera chaud. A tout seigneur tout honneur, la piscine couverte du Lignon fête ces jours-ci son dixième anniversaire. Déjà. Un presque paradoxe à l'heure où est ouverte la partie extérieure et que, justement, se ferme au public la piscine couverte...

Inaugurée en grandes pompes le 31 mai 1997, la piscine couverte n'a cessé, depuis, d'attirer de plus en plus de monde. Rien que l'an dernier, pas moins de 65'000 nageuses et nageurs sont venus profiter du bassin de 25 mètres au pied de la cité. Le nombre d'utilisateurs se poursuit, il est d'ailleurs en constante et perpétuelle augmentation.

Le projet avait été lancé, à la base, par le Parti du Travail qui estimait qu'une commune de plus de 30'000 habitants se devait de posséder une telle infrastructure. A l'époque, les débats au Conseil municipal furent en outre assez tendus, une majorité des élus de l'Entente estimant prohibitif le montant (environ 12 millions) de l'investissement. Voilà pour la petite histoire.

Car malgré les débats du passé, il ne viendrait sans doute pas à l'idée d'un seul Verniolan, de quelque bord politique que ce soit, de regretter cette réalisation. Sans parler des nageurs lambdas, de très nombreux écoliers



Théâtre de la journée "Sport pour tous", la piscine du Lignon fête également les dix ans de son bassin couvert.

de la commune et quantité de membres de sociétés locales en profitent quotidiennement. En clair, l'utilité de la piscine couverte du Lignon n'est plus à prouver. Les responsables du service des sports profiteront de la traditionnelle et incontournable journée "Sport pour tous" pour proposer aux élus communaux un petit apéritif qui marquera les dix ans du complexe.

Grande Première

Après trois éditions en salle (2001, 2003 et 2005), Vernier innove. Avec ou sans nuages, la quatrième manche de "Sport pour tous" se déroulera donc en plein air, sur l'intégralité du site de la piscine du Lignon, le samedi 16 juin, de 9h30 à 18h.

Si cette nouveauté permettra aux différentes sociétés sportives communales de procéder à diverses démonstrations, comme à l'habitude, elle présentera l'avantage de pouvoir regrouper au même endroit sports d'intérieur, d'extérieur et aquatique.

Du beach-volley au tchoukball, en passant par le judo, la boxe, le tennis de table, sans oublier la gymnastique ou encore la plongée sous-marine, plus d'une quinzaine de disciplines sportives seront présentées ce jourlà. Si, à tout hasard, la pluie était de la partie, les responsables ont tout prévu puisqu'un chapiteau sera installé sur la partie solarium du complexe.

Bien évidemment, comme pour les éditions précédentes, l'entrée à la journée "Sport pour tous" est gratuite. Notre petit doigt nous dit d'ailleurs que la grande foule risque fort d'être au rendez-vous.

Didier Tischler



G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007 **25 ANS**

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43 Fax 022 341 67 72 Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

PAIL ROUTE VOYAGES SA

Demandez, le programme de

Demandez le programme de nos prochaines excursions en autocar

04 juillet 2007 : Villars les Dombes : Parc aux Oiseaux 11 juillet 2007 : Morges : le 10^{ème} Ouai du dahlia

175, route du Mandement tél. 022/753.12.66 rrv@bluewin.ch

1242 SATIGNY fax 022/753.12.84 www.rail-route-voyages.ch

Ecole BER Genève

Classes du CYCLE et
10° degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie
Cours d'été
Examens de Fribourg
Français pour étrangers
Secrétariat médical

Centre Villa Petits effectifs
Petits effectifs
Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg

Plutôt que des somnifères, prenez nos fenêtres antibruit.

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur n'en sera que plus agréable.

Toujours des idées d'avance.



EgoKiefer
Fenêtres et portes

TARIFS PUBLICITAIRES

1/12 page CHF 110.-CHF 220.-2/12 page 1/4 page CHF 300.-1/4 page couv. int. CHF 330.-1/3 page CHF 400.-1/2 page CHF 560.-CHF 1000.-1 page intérieure 3e de couverture CHF 1200.-



Stage de Salsa débutants

du 16 au 27 juillet 2007

A Vernier

Du lundi au vendredi de 19h30 à 21h, sur 2 semaines, CHF 250.- pour 10 leçons de 1h30.

Tél. 079 623 87 54

www.salseros-de-hoy.ch

Jean-Pierre Chérubin

Le Secret

Sophrothérapeute Magnétiseur Rééquilibrage de vos énergies

17, chemin de l'Ecu 1219 Châtelaine Tél. 022 797 44 58

Pour vous, heureux propriétaire d'une Saab...

Le Garage GB&M vous offre un cadeau pour votre première visite si vous lui confiez l'entretien de votre voiture.





GB&M, 5 MARQUES, 1 REFERENCE AUTOMOBILE.
Route du Nant-d'Avril 34 • 1214 Vernier • Tél. 022 939 06 30 • www.abm.ch



Le 17 juin 2007, A Gauche Toute vous invite à voter

Objet fédéral

NON à la modification de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI). Il ne faut pas accepter une <u>baisse des</u> rentes sous prétexte de la mise en œuvre de mesures de réinsertion professionnelle.

Objets cantonaux

NON à la loi d'aliénation et d'investissement découlant d'opérations de transfert d'actifs entre l'Etat de Genève et les **Transports Publics Genevois** (PL 9845). Refusez que les TPG soient obligés de racheter leurs dépôts car ce rachat impliquera un endettement et des répercussions sur les <u>tarifs</u> de transport et les <u>prestations</u>!

NON à la loi d'aliénation et d'investissement découlant d'opérations de transfert d'actifs entre l'Etat de Genève et **l'Aéroport International de Genève** (PL 9827). Cette loi concède pour un prix ridiculement bas (par rapport à la valeur réelle) à l'Aéroport de Genève des terrains et des bâtiments financés grâce à l'argent public. Refusez une telle <u>privatisation</u>!

Extension du centre commercial de Balexert

Lors du Conseil municipal du 15 mai, A Gauche Toute, dans sa majorité, s'est opposée au projet d'extension du centre commercial au-dessus de la route de Meyrin. Malheureusement notre groupe n'est pas parvenu à l'emporter et l'extension a été finalement acceptée.

Ce projet va à l'encontre des objectifs que s'est fixé notre nouveau plan directeur : optimiser la gestion du territoire communal et revaloriser nos axes routiers. En effet, dans une zone d'habitation, sur une longueur de 130 mètres, au bénéfice d'intérêts privés, on autorise une confiscation de l'espace public à un prix en plus insignifiant. C'est inouï! Le centre commercial de Balexert est d'ailleurs déjà suffisamment gigantesque tel qu'il est.

Ce nouveau projet, qui constitue un véritable danger pour les commerces de proximité, générera globalement davantage de trafic automobile et donc de nuisances (pollution et bruit) dans le quartier de Balexert et sur un axe routier déjà saturé.

Enfin nous regretterons longtemps la vision rafraîchissante qu'offre le rideau végétal qui borde la route de Meyrin, entre le Bouchet et Philibert-de-Sauvage. Profitez du point de vue pendant qu'il est encore temps!

Au service de votre commune A Gauche Toute!



> Dossier du mois



Félicitations, remerciements, et hop, au travail!

Les Verts félicitent le conseiller administratif Thierry Apothéloz de sa brillante ré-élection, qui témoigne de la qualité de son engagement et de la sympathie dont il jouit auprès de la population. Ils félicitent également "la troisième personne", de manière un peu moins personnelle vu que, au moment où nous écrivons ces lignes, le deuxième tour n'est pas encore joué!

Les Verts de Vernier remercient très chaleureusement les électeurs et les électrices de notre commune qui ont accordé leurs suffrages à Yvan Rochat et placent ainsi un écologiste au Conseil administratif. Pour notre commune, c'est une première. Ce beau résultat s'inscrit dans la foulée d'un autre beau résultat, la conquête d'un quatrième siège au Conseil municipal le 25 mars dernier. Il tient également à notre bonne entente et à notre efficace collaboration avec le Parti socialiste verniolan qui, en plus de sa base habituelle, a su s'assurer une large audience parmi les nouveaux électeurs d'origine étrangère.

Mais tout n'est pas rose...

... le vote vert est aussi un signe d'inquiétude! En effet, si les écologistes accèdent aux exécutifs un peu

partout en Suisse, c'est sans doute parce qu'on apprécie leur fibre sociale, leur sens du "vivre ensemble", un certain pragmatisme gestionnaire et l'absence de tout clientélisme. Mais c'est surtout parce que leur préoccupation centrale est toujours mieux partagée: la recherche d'un mode de vie plus raisonnable, plus équilibré; ou, pour le dire de manière simple et brutale: la recherche d'un type de développement qui, à l'usage, ne s'avère pas suicidaire! La prise de conscience de la crise climatique dont les scientifiques parlent depuis trente ans! - se généralise. Nos concitoyens ont compris qu'il ne s'agissait pas d'un fantasme, qu'il ne suffisait pas de s'en moquer pour la faire disparaître; qu'il fallait aller plus loin que le simple recyclage des déchets (toujours nécessaire!) et que les aimables "mesures non contraignantes" n'étaient plus d'actualité. Ils commencent aussi à se méfier de la sempiternelle "relance de la consommation des ménages".

La voie à suivre est celle des économies d'énergie et de la réduction des flux de matières

Cela peut paraître un peu technique, c'est pourtant par là que passe le développement durable, c'est-à-dire l'organisation de nos activités de manière à avoir une bonne vie tout en veillant attentivement à ne pas préparer un enfer à nos enfants. Rappelons que le développement durable est inscrit dans la Constitution suisse.

La dérive climatique et les réajustements qu'elle nécessite concernent toute la planète. La mésaventure étant générale, l'effort doit porter à tous les niveaux.

Au niveau personnel, c'est largement jouable pour autant qu'on soit prêt à modifier certaines petites habitudes chéries...

Au niveau collectif, cela devient diablement compliqué vu la diversité des intérêts.

Au niveau communal, le travail a déjà commencé: recyclage, efficacité énergétique des bâtiments, observatoire verniolan du développement durable, etc. Ce travail, le nouveau Conseil municipal et le nouveau Conseil administratif devront le poursuivre et en renforcer la cohérence.

Les Verts se réjouissent de pouvoir y participer, au législatif comme à l'exécutif!





A l'aube d'une nouvelle législature:

En route pour une commune justice pour toutes et tous à Vernier

A l'heure où le nouveau Conseil municipal vient de prêter serment et où le nouveau Conseil administratif a pris ses fonctions. Le Parti Socialiste tient une nouvelle fois à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont témoigné d'une grande confiance par leur vote.

Les deux objectifs que nous nous étions donnés en automne dernier ont été atteints : reconquérir la majorité de gauche au Conseil municipal (plus 3 sièges pour le PS et plus un siège pour les Verts) et consolider la majorité au Conseil administratif. Ils se réjouissent à ce propos de la brillante réélection de Thierry APOTHELOZ, accompagné d'Yvan ROCHAT des Verts.

Impossible de faire un bilan complet sans souligner le travail important réalisé par les élu-e-s comme par les membres tout au long de la législature 2003-2007 : une centaine de propositions déposées au Conseil municipal, des dizaines de stands organisés par année pour aller à la rencontre de la population, un soutien sans faille à la politique dynamique et innovatrice de notre Conseiller administratif.

Ce début de législature marque également la fin de l'année de présidence



de Montserrat BELMONTE qui a présidé avec brio le Conseil municipal. Nous tenons ici à la remercier chaleureusement pour son énorme travail et sa présence sur le terrain auprès des habitantes et habitants et des associations.

Avec la confiance renouvelée des électrices et des électeurs de Vernier, les Socialistes de Vernier sont décidés à poursuivre le travail engagé depuis

quatre ans et répondre ainsi aux besoins de l'ensemble de la population. Le point commun des actions sera une qualité de vie forte et dynamique.

Dès à présent, nous nous attelons à ce que notre programme se réalise au plus vite. Nous déposerons déjà pour le prochain Conseil municipal de ce mois, un projet de délibération permettant aux citoyennes et citoyens qui le désirent d'interpeller directement les élus sur les affaires communales pendant les Conseils municipaux à l'instar d'autres communes du canton et de Suisse. Ce projet avait été combattu par la droite et l'UDC il y a 4 ans. Ce premier pas en faveur de la démocratie locale, renforçant un sentiment d'appartenance, sera étendu, dans un deuxième temps, également dans tous les quartiers.

Autre enieu maieur: Elections fédérales automne 2007: une société plus solidaire et responsable est possible en votant SOCIALISTE!

Consultez notre site Internet pour les dernières actualités, notre programme et notre agenda : www.ps-vernier.ch Parti Socialiste de Vernier



> Dossier du mois



Mouvement Citoyens Genevois - section Vernier

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens

Merci!

Oui, merci de nous avoir soutenus le 25 mars 2007 lors des élections du Conseil municipal, ainsi que le 29 avril 2007 et 3 juin 2007 lors des élections du Conseil administratif de notre commune.

Grâce à votre soutien, il y a eu ballottage lors des dernières élections au Conseil administratif à Vernier. C'est une première dans l'histoire de notre commune. En vous exprimant de la sorte, vous venez de prouver que les verniolans veulent et peuvent se rassembler en dehors des clivages politiques "gauche-droite".

Merci d'avoir eu le courage d'affirmer **votre choix**, ceci malgré les consignes des états-majors de certains partis.

Nous nous excusons de ne pas avoir publié d'article dans ce journal avant ce mois. En effet, nous n'étions pas un parti représenté au Conseil municipal. Depuis le début de ce mois, c'est chose faite. Dès lors, nous rédigerons des articles afin de vous informer et continuerons à le faire tout au long de nos mandats.

Nous tenons également à vous remercier pour le vif intérêt que vous avez démontré en répondant à notre questionnaire concernant Vos priorités dans l'action politique devant être conduite dans notre commune. De vos remarques, il ressort que vous n'êtes pas écoutés par les élus et qu'ils ne respectent pas vos choix/décisions. Nous en prenons acte et restons à votre écoute. Ainsi, nous poursuivrons notre politique de proximité à vos côtés.

Les résultats et l'analyse détaillée de ce questionnaire seront disponibles prochainement sur notre site cantonal :

www.mcge.ch

Nous allons travailler pour vous en continuant notre politique de proximité, de respect et d'interactivité.

De plus, sachez que nous sommes en train de créer un site pour la section verniolane du MCG. Ce lien vous sera communiqué et relayé par notre site cantonal. Dans l'attente, une adresse e-mail a déjà été créée. Elle vous permettra de nous transmettre vos questions ou de nous contacter.

mcg-vernier@bluewin.ch

Au nom de la section verniolane du MCG

Stéphane CORNUT 079 417 18 35

Thierry CERUTTI 076 554 70 67

Nathalie MILHEM

Pascal VAUDROZ



Ateliers de la sécurité routière: apprendre en s'amusant

Samedi 21 avril 2007, l'Association des parents d'élèves de Vernier-Village (APEVV) a organisé, avec la collaboration de la Commune de Vernier et le TCS, une matinée consacrée à la prévention routière à l'attention des élèves du village.

Les "Ateliers de la sécurité routière" sont proposés par la Commission Sécurité routière et l'administration de la Section genevoise du TCS et se fixent comme objectif de permettre aux enfants de découvrir les dangers de la route sous une forme ludique. 103 enfants de la 1ère à la 6ème primaire des écoles du village se sont inscrits pour participer à cette manifestation. Une trentaine de parents

bénévoles se sont joints à nous afin d'accompagner les enfants sur le parcours. Leur présence nous a rendu un grand service, un grand merci à eux. 8 postes étaient au programme de cette matinée : gymkhana, parcours Police, angle mort, reflex vélo, théorie vélo, sécurité passive, traversée de la route et le freinage d'urgence. Ces postes étaient animés par le BPA. brigade de prévention routière de la police (BEP) et des membres du TCS. Tout c'est très bien déroulé et les enfants, comme les adultes, ont beaucoup apprécié les diverses explications théoriques complétées par des expériences pratiques.

En conclusion, qu'il soit piéton, cycliste ou automobiliste, l'usager de la route doit bénéficier aujourd'hui d'une excellente formation et le principe de commencer cette formation jeune ne peut que l'aider pour l'avenir.

C'est pourquoi, nous espérons pouvoir renouveler cette expérience afin que les enfants qui n'ont pas eu la chance d'y participer cette année puissent profiter de l'expérience de professionnels au moins une fois pendant leur scolarité. Malheureusement, ces activités sont très prisées et nous savons déjà que pour 2008 et 2009 tout est réservé. Alors rendez-vous en 2010?

Merci pour votre confiance.

Pour l'APEVV : Sébastien Ruffieux





L'EMS La Châtelaine,

un petit bijou architectural

Véronique Schmied est fière. Elle peut l'être. Le tout nouvel EMS de La Châtelaine qu'elle dirige est un vrai petit bijou. Pourtant, pendant sa construction, tant les voisins que les nombreux automobilistes de passage n'auront cessé de se demander quelle mouche avait piqué les responsables. En effet, comment imaginer un tel établissement au bord d'une des artères les plus fréquentées et les plus bruyantes du canton? "Le but est justement d'installer les EMS, si possible, près des zones d'activités, explique la directrice. A l'inverse de ce qui s'est fait dans le passé." Au niveau

du bruit, les résidants n'ont d'ailleurs aucun souci à se faire. Toutes les chambres sont situés au sud, à l'opposé de la route de Vernier. De plus, le bâtiment est parfaitement insonorisé. En outre les balcons vitrés et fermés qui donnent sur le carrefour du pont de l'Ecu permettent aux résidants de jouir d'une vue et d'une animation constante.

Quatre-vingt-sept résidants

Depuis le début du mois, à raison de deux arrivées par jour, La Châtelaine accueille ses pensionnaires. Ils seront

quatre-vingt-sept au total (pour autant d'employés), Verniolans pour la plupart ou ayant de la parenté ou des amis à proximité. "Il est très important que les proches de nos résidants puissent leur rendre régulièrement visite", précise Véronique Schmied. Ces mêmes visiteurs pourront profiter, s'ils le souhaitent, d'un salon de coiffure et d'esthétisme ouvert à tous. La cafétéria et le restaurant également sont publics. On murmure d'ailleurs que le chef cuisinier est un personnage haut en couleurs... "Nous souhaitons aussi que les gens du voisinage n'hésitent pas à venir visiter



D'ici fin août, quatre-vingt-sept résidants et autant d'employés occuperont le bâtiment.





Véronique Schmied, directrice de La Châtelaine, heureuse de ses nouvelles responsabilités.

les lieux, insiste la directrice. D'autre part, nous cherchons également des bénévoles motivés qui pourraient proposer des animations pour les résidants."

Système anti-errance

A l'image de cette nouvelle génération d'EMS, La Châtelaine est équipée d'un système anti-errance électronique. Celui-ci permet aux résidants désorientés de se promener dans un périmètre contrôlé sans se perdre. Pour les cas plus pointus, en l'occurrence les personnes souffrant gravement de la maladie d'Alzheimer, une unité spécifique de sept chambres est située au rez-de-chaussée.

S'il n'est jamais joyeux de terminer son passage terrestre dans un EMS, il est toutefois important de souligner que les équipements de la Châtelaine permettent des services dignes d'un grand hôtel. Et si, pour le commun des mortels, un tel lieu peut faire un peu penser à une prison, Véronique Schmied voit plutôt, à raison, l'établissement comme un lieu de convivialité au soir de la vie où tout est mis en œuvre pour que les personnes âgées se sentent comme chez elles. Inauguration officielle: le 11 septembre prochain à 14h.

Didier Tischler

Plus d'informations:

La Châtelaine, Chemin de l'Ecu 1, 1219 Châtelaine, 022.338.25.25, info@lachatelaine.ch

Echo des clubs d'aînés

Horaires d'été

- Club de Châtelaine-Balexert
 Av. de Crozet 39
 1219 Châtelaine
 Tél. 078 831 50 40
 Réunions les mardi, mercredi et jeudi de 14h15 à 17h15
 Fermé du 29 juin au 27 août.
- Club des Libellules
 Ch. de l'Usine-à-Gaz 10
 1219 Le Lignon
 Tél. 022 797 13 97
 Réunions les lundi, mardi et jeudi
 de 14h à 17h30
 Fermé du 16 juillet au 3 septembre.
- Club du Lignon

 Av. du Lignon 50-53
 1219 Le Lignon

 Tél. 079 767 41 21

 Réunions les mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h

 Pas de fermeture.
- Club de Vernier-Village
 Maison Chauvet-Lullin
 Rue du Village 57 1214 Vernier
 Tél. 078 684 68 55
 Réunions les mercredi et
 vendredi de 13h30 à 17h
 Fermé du 2 juillet au 5 septembre.

Les samaritains organisent

un cours de massage cardiaque (réanimation cardio-pulmonaire) les 19 et 21 juin 2007 de 19h à 22h au Bâtiment de la sécurité de Vernier, via Monnet 3.

Informations et inscriptions
022 827 37 57
Iundi et jeudi matin ou par mail à inscriptions@agss.ch



Les mercredis de la MOAL

L'équipe du secteur enfants de la Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon a le plaisir de vous informer que plusieurs accueils sont organisés pour les enfants et les préados lors des vacances scolaires, les mercredis de congé, après l'école, les vendredis soirs, etc.

Les mercredis aérés

Si votre enfant a besoin d'un lieu d'accueil et d'encadrement, dès la rentrée scolaire 2007-2008, un accueil sur inscription à la journée est prévu pour les enfants de la Commune de Vernier.

Age

> Dossier du mois

de 4 ans révolus à 10/11 ans

Horaires

- Accueil de 8h à 9h
- Activités de 9h15 à 17h30
- Fin de la journée de 17h30 à 18h

Activités

- Ateliers créatifs, bricolages, jeux
- Sorties découvertes de la nature
- Sorties culturelles, sportives, etc.

Prix:

- CHF 15.- par journée
- CHF 25.- pour 2 enfants de la même famille

Dans le prix sont compris: les animations, le petit déjeuner, le repas de midi et le goûter.

Animatrice

Tina Redha

Pour tous renseignements complémentaires, notre secrétariat répond à vos appels du lundi au jeudi de 14h à 18h au no de tél. 022 970 06 90.

Chemin Nicolas-Bogueret 12 bis 1219 Aïre www.animations.org/mgai mg.aire@fase.ch

Givaudan[®] Leading Sensory Innovation





www.givaudan.com



Pour vous, astucieux propriétaire d'une Opel...

Le Garage GB&M vous offre un cadeau!*

*Pour votre première visite si vous lui confiez l'entretien de votre voiture. GB&M, 5 MARQUES, 1 REFERENCE AUTOMOBILE. Route du Nant-d'Avril 34 • 1214 Vernier • Tél. 022 939 06 30 • www.gbm.ch



Fête de la musique au Lignon

Les animations se dérouleront au Kiosque à musique de la place du Lignon. Bar et petite restauration sur place

Samedi 23 juin

17h00 Les Messagers
(Rumba, rock)

18h00 Fan'gil (Country, Rock,
Sixties - Pop)

19h00 Life Change
(Rock sixties seventies)

20h00 Replay (Rock, Pop,
Folk, Blues)

21h00 Les Haricots Sauvages 13h30 Baïana Split (Folklore des (Rock musette) pays de l'Est)
22h00 Sweet Irony (Blues Rock) 14h30 Ojolà (Chansons d'Amérique latine)

Dimanche 24 juin

11h30 l'Avenir accordéoniste de Châtelaine (Populaire, world-music et musique de Film) 12h30 Trio Baïana

(Chanson française des années 50/70)



Avec la participation des centres de loisirs et des maisons de quartier de la commune.

Le bus magique pour partager la musique

Le bus magique est un lieu où les enfants et les adolescents peuvent aborder la musique moderne en groupe en étant dirigés par un musicien animateur professionnel.

Ces ateliers permettent aux jeunes musiciens de découvrir le travail en groupe, tout en tenant compte des goûts et des désirs de chacun.

Partager la musique, écouter les autres musiciens tout en jouant soi-même, avoir le plaisir de composer ou de reproduire des morceaux connus, découvrir un style musical nouveau ou encore apprendre à se repérer, se situer, dans un morceau pendant qu'on le joue, sont les bases de ces ateliers. Essayer un autre instrument que le

sien, le temps d'un ou plusieurs morceaux, est une expérience possible et même souhaitable. L'apprentissage de la musique en groupe est une véritable école de vie.

Le matériel suivant est à disposition des élèves :

- Une sonorisation complète pour le chant et les choeurs
- Des claviers
- Des amplis pour les guitares et claviers
- Des guitares électriques
- Une basse électrique
- Une batterie

Cet espace musical se trouve dans un local ensoleillé, à l'avenue Henri-Golay. Il est également possible d'apprendre la guitare basse électrique au **bus magique**.

Renseignements et réservations pour la prochaine rentrée scolaire dès maintenant sur: www.lebusmagique.ch





Des pirates sur la scène du Lignon

Le 31 mars dernier, l'Avenir Accordéoniste de Châtelaine a donné sa traditionnelle Soirée Annuelle à la salle des fêtes du Lignon.

Enfin, quand on dit traditionnelle, tous ceux qui sont venus une fois ou l'autre assister à un de ces gros concerts savent pertinemment qu'il n'y a rien de traditionnel! Et cette fois, encore moins que les autres fois!

Imaginez la scène du Lignon transformée en pont de navire, avec mat, voiles, mouettes, coffres au trésor et, flottant fièrement au-dessus de tout cela, le Jolly Roger, le drapeau noir! Et une bonne quarantaine de pirates, habillés de pied en cap, avec chapeaux à plumes, sabres, bottes en cuir et bandeau sur l'œil, qui jouent des musiques arrangées ou composées spécialement pour l'occasion.

Entre les morceaux, quelques scènes de la vie courante des pirates : une bouteille à la mer amenant une carte au trésor, une mutinerie (avec combats au sabre, si si), le supplice de la planche... Et pour couronner le tout : un monstre sorti tout droit des entrailles de la mer (et des coulisses de la salle) qui attaque le Capitaine du vaisseau, en l'occurrence le chef d'orchestre Daniel CLOUX en superbe Capitaine Crochet et qui l'asperge de...heu... " crachat " de monstre pour la plus grande joie des 380 personnes présentes dans la salle, dont M. Alain MORISOD et quelques représentants de la Commune de Vernier qui nous ont fait l'honneur d'assister à notre soirée!

Après le concert, les convives ont pu se restaurer à la buvette, transformée en taverne, boire un excellent rhum planteur maison et déguster le vin des Pirates, mis en bouteilles par les musiciens.

Ce fut vraiment une superbe soirée, qui s'est très bien déroulée, malgré le peu de jours de préparation que nous avons eu à disposition. Et de nombreuses personnes du public ont déjà promis de revenir l'année prochaine, pour une nouvelle soirée à ne pas manquer, sur le thème des Tziganes!

Cours d'accordéon et de solfège à l'Avenir

Notre école de musique diffuse l'enseignement de l'accordéon et du solfège depuis 1974.

Actuellement, 4 professeurs y enseignent, donnant toutes les semaines des cours à une cinquantaine d'élèves entre 5 et 75 ans !

L'enseignement comporte l'étude de l'accordéon chromatique à basses standards (danses, folklores, jazz...) et/ou à basses barytons (baroque, classique, contemporain...), ainsi que du solfège théorique et pratique.

Les élèves se produisent en public, lors des 3 auditions et du Concert de Noël, et ont la possibilité de faire partie d'un des 4 orchestres de l'Avenir de Châtelaine.

Il est tout à fait possible d'assister à un cours. Contactez-nous! Et l'inscription se fait toute l'année!

- 4 professeurs, enseignant à Vernier, Châtelaine, Meyrin
- Dès 6 ans (possibilité dès 5 ans)

- Types d'instruments: chromatiques, à basses standards ou barytons
- Examens annuels, auditions, concerts
- 4 orchestres de différents niveaux
- 34 leçons par année: CHF 100.par mensualité (10 mensualités par année)
- Taxe d'inscription: CHF 50.-

Présidence, direction école :

Sylvie BOSSI-PAHUD tél. 022 782 05 89 portable 079 682 97 59 sbophd@bluewin.ch

Direction des orchestres :

Daniel CLOUX tél. 021 825 40 09 portable 078 744 50 71 www.baiana-split.ch

Seconde-main

L'Association Boutique 2000 «du déjé porté» est le lieu où vous trouverez des vêtements printempsété à bas prix, toutes tailles pour dames et enfants, du bébé à l'adolescent.

Chaque lundi de 14h à 17h et le 1er lundi du mois de 14h à 19h (sauf vacances scolaires).

Dépôt et vente: derrière l'église catholique de l'Epiphanie, sur la Place du Lignon.





Choisissez la banque pour qui vous comptez.

Que ce soit pour acquérir le logement de vos rêves, financer votre dernier coup de coeur ou simplement optimiser le revenu de vos économies, votre Banque Raiffeisen aura toujours le temps de trouver la solution qui vous convient.

Plus d'informations sur www.raiffeisen.ch/geneve ou dans l'un des 20 points de vente Raiffeisen à Genève.



Notre cadeau de bienvenue

Banque Raiffeisen Genève Ouest

Agence de Vernier Route de Vernier 184 1214 Vernier 022 930 91 91 www.raiffeisen.ch/geneveouest Appelez-nous! **0800 BANQUE** 0800 226783

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN

> Sommaire > Dossier du mois > Autorités > Services communaux > Partis politiques > Vie associative

Les fabuleuses aventures de P'tit Louis au jardin Robinson

Salut. Je me présente, je m'appelle Louis, p'tit Louis pour les intimes. Petit parce que je suis pas très grand et Louis parce que mon père s'appelle Louis et son père aussi et le père de son père avant ça, etc. Enfin à c'qui paraît, je devrais en être fier et que je comprendrai quand je serai grand; enfin ce que je comprends moi c'est que c'est bien pratique de s'appeler Louis, par exemple, je suis le seul prototype du genre dans ma classe, et je peux vous dire qu'entre les Kevin, Brandon et Alexandre ça y va, tu cries un prénom à la récré et y en dix qui se sentent concernés.

Bon, je vous passe les détails, sinon à part ça, je suis un garçon de 10 ans et, comme tous les garçons de mon âge, j'ai une Game-Boy Advance Color et j'adore passer mes mercredis à jouer à la Play, ce qui rend hystérique ma mère. D'après elle, jouer aux jeux vidéo va m'empêcher de devenir quelqu'un, voir même que des parties de mon cerveau risque de griller. Je dois avouer qu'elle a quand même réussi à me faire flipper mais sur la notice du jeu, on n'en parle pas.

Je vous raconte tout ça parce que c'est précisément un de ces mercredis matin, où je m'apprêtais sereinement à allumer ma Play que ma mère débarque dans ma chambre et me fait une scène sauf que cette fois-ci, à la fin, elle débloque vraiment et m'assure que je suis pas assez en contact avec la nature et qu'un bol d'air frais me ferait le plus grand bien. Je me dis: c'est bon maman, mon bol de céréales ce matin m'a largement suffi, mais elle insiste et là, je comprends plus rien, elle me dit qu'elle va m'inscrire dans un jardin qui appartient je



crois à un type qui s'appelle Robinson.

Et voilà, que ni une ni deux, nous sommes en route pour ce fameux jardin où ma mère a la ferme intention de me réconcilier avec la nature et, en plus, elle croit vraiment que ça va me guérir de ma playstationomanie mais elle rêve vraiment!

Arrivés sur place, je fus le premier surpris de trouver à la place d'un jardin, une drôle de maison sans toit avec tout le mur dessiné par des enfants. Une fois à l'intérieur, j' en croyais pas mes yeux, plein d'enfants qui jouent partout dont Kevin, Brandon et tout la clique. Certains sautaient sur un énorme tapis comme ceux de la gym, d'autres jouaient au ping-pong et d'autres faisaient à manger quelque chose qui sentait drôlement bon. Mais soudain, mon cœur s'arrête, je me dis: Maman pince-moi je rêve, là devant moi, en chair et en os, me regardant avec ses délicieux yeux bleus, la belle Morgane. C'est pas possible, c'est ici qu'elle se cache, la coquine, quand elle est pas à l'école, alors là, y a pas de souci. Robinson, il peut me faire planter ce qu'il veut: des poireaux, des oignons, des brocolis du moment que c'est avec Morgane.

Un adulte nous accueille, c'est un animateur, je me dis ça sonne bien, ça doit être le même type qui s'occupe des dessins animés. Il nous invite dans le bureau pour nous expliquer comment je peux m'inscrire. Je suis monté à bloc, l'heure est grave, il me faut cette occasion pour passer du temps avec Morgane, en plus, y a ces jeux à essayer. Il faut que je puisse rester.

D'après l'animateur, il suffit de 10 francs et de deux photos pour s'inscrire une fois pour toute, une photo pour leur fichier et une pour un porteclé, la preuve que je fais partie du jardin et que je peux emprunter les jeux. Et là, tout à coup, je sens que ça se corse un peu, l'animateur nous parle de "l'accueil libre". Ouh la la, t'aurais du voir la tête de ma mère. A c'que j'ai compris, ça veut dire que je peux venir et partir de ce fameux jardin comme je veux. Enfin pas tout



à fait. C'est avec l'animateur et maman que je me mets d'accord. Et là c'est pas gagné, parce que maman me dit toujours c'est pas que je te fais pas confiance mon fils, mais avec tout ce qui peut se passerblabla. Je connais la chanson. Mais cette fois, il faut qu'elle me fasse confiance, zut, j'ai guand même 10 ans je sais où j'habite et je connais mon numéro de téléphone par coeur, en plus, l'animateur à l'air sympa et lui, il bouge pas d'ici, si y a un truc, je peux en parler. Bref, après vingt minutes de discussion et l'étalage de mon plus beau sourire d'ange, ma mère accepte finalement de me laisser là quelques heures.

Me voilà, enfin lâché libre au paradis et comble de l'extase, la belle Morgane se propose pour me servir de guide, et je plane, escorté par ma douce Morgane. Je découvre une cabane où vivent des lapins et des cochons d'Inde, en plus on peut s'en occuper, les nourrir et les caresser. Après, on a vu les chèvres et les poneys, c'est la première fois que je brosse un poney. Morgane adore les poneys, elle n'en a pas peur, elle ose même leur monter sur le dos. De retour, dans le pavillon, j'étais plus à l'aise, j'ai pu construire ma propre raquette de ping-pong et faire des tournoi avec mes potes.

Bref, tout s'est passé si vite, c'est toujours comme ça quand on s'amuse, et voilà déjà ma mère, je n'y crois pas, même pas eu le temps jouer dans la cabane avec Morgane.

Je repars avec mon porte-clé au pantalon et un clin d'œil de Morgane, le pied quoi !! Je m'empresse de tout raconter à ma mère et la supplie déjà de pouvoir revenir la semaine prochaine. Elle semble rassurée et surtout soulagée que j'en ai même oublié ma Play. Je suis ravi d'avoir découvert le Jardin Robinson et le conseille à tous les enfants entre 6 et 13 ans,

mais quelque chose me chicane encore. Je sais toujours pas qui est ce fameux type, ce prénommé Robinson où se cache t-il donc ? Peut-être dans ce fameux jardin que j'ai pas encore trouvé ?

Je vous promets que je tâcherai d'en avoir le cœur net pour la prochaine fois.

Ptit Louis

Petit rappel des horaires du Jardin Robinson :

Du lundi au vendredi de 16h à 18h Tous les mercredis de 9h à 12h et 13h30 à 18h accueil libre avec possibilité d'un repas (CHF 5.-) Tous les samedis de 13h30 à 18h. Durant les vacances de 9h à 12h et 13h30 à 18h accueil libre avec possibilité de repas (CHF 5.-).

Contact et info: 022 796 70 66

Les scouts fêtent leurs 100 ans

Pour fêter le 100e anniversaire de leur mouvement, les scouts du Canton organisent au long de l'année une foule d'activités extraordinaires. La première d'entre elle a regroupé plus de 600 jeunes pendant les vacances de Pâques, à Versoix : quatre jours pendant lesquels jeux, concerts, ateliers et fous rires se sont mêlés sous un soleil radieux ! Le Groupe Scout Jean-Jacques Rousseau (Scouts de Vernier), lui, redouble aussi d'efforts et d'imagination pour des activités pour les jeunes de la commune !

A l'occasion de leur Journée portes ouvertes, le 9 juin, la Section Sœur-Claire et la Troupe François-Naville (filles / garçons de 12 à 17 ans) vous ont concocté une après-midi d'aventures et de folie... la tête dans les nuages! Rendez-vous à 9h30 dans le préau de l'Ecole d'Aïre. N'hésitez pas à contacter Camille Leuba (Loutre) pour de plus amples informations (079 534 72 85). Pour les plus jeunes (8-12 ans), les louveteaux, ils ont pu se défouler dans les arbres ce samedi 2 juin. Mais n'ayez crainte, si vous les avez manqués, nous sommes toujours heureux d'accueillir quelqu'un en cours de route!

En tous les cas, comme à l'accoutumée, le Groupe Jean-Jacques Rousseau tiendra un stand lors des prochaines promotions. N'hésitez donc pas à venir y découvrir le scoutisme, faire notre concours ou partir à la recherche d'informations!





Entrée libre – Initiations gratuites – Buvette (grillades) dès 18h00

Démonstrations et stands d'informations

Judo - Boxe - Mini-tennis - Karaté - Escrime - Basket - Natation - Aquagym - Athlétisme Pétanque - Badminton - Gymnastique - Tennis de table - Minigolf Gym parents-enfants - Plongée sous-marine - Tchoukball - Football - Haltérophilie

Renseignements: www.vernier.ch et 022 306 07 70 (le matin) / Bus: 7 - 27 - 23 - 51